



Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Distr. générale
17 avril 2023
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2023

19-21 juin 2023

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Rapport annuel de la Directrice exécutive

Rapport de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive chargée de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur les progrès réalisés dans le cadre du Plan stratégique 2022-2025

Résumé

Le présent rapport est le premier soumis par la Directrice exécutive au Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) sur la mise en œuvre du Plan stratégique 2022-2025 et sa contribution à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, en collaboration avec des partenaires clés dans le système des Nations Unies comme en dehors. Il présente les premiers résultats et montre que des progrès positifs ont été accomplis au cours de la première année de mise en œuvre, notamment en ce qui concerne les indicateurs communs et complémentaires que l'Entité partage avec d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

Le présent rapport s'accompagne de diverses annexes, dont le nouveau portail de la transparence, qui expose en détails les résultats obtenus en 2022, et une annexe sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

On trouvera à la section VI les éléments d'un projet de décision.



I. Introduction

1. L'égalité des genres et les droits des femmes ont été constamment menacés en 2022, dans un contexte de crises multiples caractérisé par les inégalités structurelles exacerbées par la pandémie de COVID-19, l'augmentation de la violence à l'égard des femmes et l'accroissement des besoins humanitaires liés aux situations d'urgence soudaines et aux conflits prolongés. L'opposition à l'égalité des genres, souvent qualifiée de « réaction hostile », n'est pas nouvelle, mais elle a gagné en force et en visibilité, favorisant une régression radicale des droits des femmes et des filles dans le monde entier. La détérioration de la paix et de la sécurité dans le monde et le contexte général posent d'immenses défis à l'exécution des programmes, inversant les progrès accomplis dans la réalisation de nombreux objectifs et engagements mondiaux.

2. Si des avancées notables ont été obtenues dans les cadres normatifs mondiaux, favorisant la promotion de l'égalité des genres et l'application des cadres au niveau des pays, notamment grâce aux efforts de coordination du système des Nations Unies, il ressort des derniers chiffres que le monde n'est pas en voie de réaliser l'objectif d'égalité des genres d'ici à 2030. Plus de 25 % des indicateurs de genre des objectifs de développement durable sont loin d'atteindre les cibles fixées pour 2030 et 286 ans pourraient être nécessaires pour parvenir à l'égalité des genres. Malgré l'énorme potentiel que présentent les données sur le genre pour redynamiser les objectifs de développement durable, seule la moitié des données nécessaires au suivi de ces questions dans les objectifs de développement durable sont actuellement disponibles. Ces lacunes doivent être comblées, car elles rendent les femmes et les filles invisibles, entravant ainsi les progrès dans la réalisation de tous les objectifs de développement durable.

3. Dans ce contexte, ONU-Femmes a entamé la mise en œuvre de son Plan stratégique 2022-2025, conçu pour surmonter ces nouveaux défis interconnectés qui évoluent rapidement, ainsi que les obstacles structurels à l'égalité des genres. En 2022, l'Entité a déboursé 540,3 millions de dollars pour aider 100 pays et territoires à obtenir des résultats en faveur des femmes et de filles, dans le cadre d'une approche intégrée englobant sept résultats systémiques qui contribuent à quatre domaines d'action. Elle a ainsi permis de faire en sorte que l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes demeurent une priorité nationale et internationale et de faciliter les partenariats et le financement de sa promotion dans le contexte de recul mondial des droits des femmes.

4. Dans le domaine de la gouvernance et de la participation à la vie publique, la représentation des femmes dans les fonctions de chefs d'État ou de gouvernement a légèrement progressé, le nombre de pays où elles sont présentes à ces postes passant de 26 en 2021 à 31 en 2022. ONU-Femmes a tiré parti de son triple mandat pour accélérer les progrès, notamment en créant des plateformes telles que la plateforme des femmes chefs d'État et de gouvernement de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui s'attache à trouver des solutions inclusives aux défis complexes qui se posent dans les domaines de la gouvernance participative et du leadership. Au niveau des pays, ONU-Femmes a soutenu l'adoption, la modification et/ou la mise en œuvre de lois, de politiques, de plans et de budgets. Ainsi, 157 lois ont été adoptées ou modifiées pour faire progresser l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans six régions. Plus de 86 000 femmes et filles ont renforcé leurs capacités à participer à la vie publique et à exercer des fonctions de direction avec l'appui d'ONU-Femmes.

5. En ce qui concerne l'autonomisation économique des femmes, les efforts visant à transformer le secteur des services à la personne ont pris de l'ampleur. L'Entité a

aidé les gouvernements à s'attaquer à la question du financement des infrastructures et des services de soins à grande échelle dans 26 pays, ce qui a permis d'élargir l'accès à ces services et de faciliter la participation des femmes et leur retour à l'emploi rémunéré. ONU-Femmes a participé à la mise en place de 15 systèmes nationaux de protection sociale tenant compte des questions de genre, qui ont contribué à réduire les écarts entre les hommes et les femmes et à renforcer les efforts de lutte et de relèvement liés à la pandémie de COVID-19. En outre, en partenariat avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et le Gouvernement argentin, ONU-Femmes a soutenu 30 gouvernements et obtenu l'appui de 17 entités des Nations Unies, de 14 organisations intergouvernementales et de nombreuses organisations de la société civile, une initiative qui s'est conclue par l'adoption de l'engagement de Buenos Aires, qui élève les soins au rang de droit humain.

6. L'Entité a redoublé d'efforts pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, en collaborant avec des partenaires afin de changer les normes sociales, de prévenir la violence et d'améliorer l'accès des survivantes à des services multisectoriels complets. Dans 41 pays, ONU-Femmes a œuvré aux côtés de 868 administrations nationales et infranationales, des organisations de la société civile et des institutions privées pour renforcer la fourniture de services essentiels, de biens et/ou de ressources pour mettre fin à cette violence, et plus de 2,8 millions de femmes dans 20 pays ont eu accès à des informations, des biens, des ressources et/ou des services grâce à des plateformes et des programmes appuyés par ONU-Femmes. Des efforts visant à prévenir et à combattre les formes croisées de violence, notamment dans le contexte des changements climatiques et du paysage numérique, ont été déployés par la Coalition d'action contre la violence fondée sur le genre et la Coalition d'action sur l'action des femmes en faveur de la justice climatique du forum Génération égalité, ainsi que par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies).

7. Les activités d'ONU-Femmes pour prévenir les conflits, les crises et les catastrophes et y faire face, et pour construire la paix ont considérablement progressé. En 2022, l'Entité est devenue membre à part entière du Comité permanent interorganisations (CPI), compte tenu de son intervention dans plus de 40 situations de crise et de son rôle essentiel de coordination pour renforcer et assurer l'application du principe de responsabilité dans la mise en œuvre des engagements relatifs à l'égalité des genres régissant les opérations humanitaires. ONU-Femmes a consolidé ses partenariats afin de fournir une assistance technique sur les questions de genre et de protection, favorisant ainsi une action efficace de la présence humanitaire du système des Nations Unies en faveur des femmes et des filles. La branche opérationnelle de l'Entité a fourni des services et des informations à plus de 800 000 femmes et filles, afin qu'elles évitent d'adopter des stratégies d'adaptation préjudiciables pour subvenir à leurs besoins urgents et vitaux. ONU-Femmes a permis à 1 330 organisations de femmes de participer aux mécanismes de coordination et d'intervention dans le cadre de l'aide humanitaire et de l'aide aux réfugiés, faisant ainsi progresser les priorités communes d'« adaptation aux besoins locaux » et la responsabilité à l'égard des populations touchées. Les activités de l'Entité pour renforcer la résilience des femmes face aux catastrophes ont également continué de se développer, et portent désormais sur 61 pays (contre 51 en 2021).

8. L'Entité a continué de diriger la coordination sur la thématique des femmes, de la paix et de la sécurité, en servant de secrétariat à tous les principaux mécanismes mondiaux d'exécution, y compris le Groupe informel d'experts du Conseil de sécurité et le réseau de coordonnateurs dirigé par les États Membres, ainsi que le Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire et le Fonds de l'Initiative Elsie pour les femmes en uniforme dans les opérations de paix, qui ont tous deux élargi leur champ

d'action en 2022. En 2022, ONU-Femmes a mené des initiatives axées sur les femmes, la paix et la sécurité dans plus de 70 pays, dans le cadre d'efforts multipartites, qui ont abouti à l'élaboration et à la mise en œuvre de plus de 100 plans d'action nationaux pour les femmes, la paix et la sécurité à ce jour, lesquels ont produit des résultats concrets en faveur de la promotion des femmes dans ce domaine.

9. Les efforts déployés pour construire ONU-Femmes 2.0, et veiller à ce que ses activités demeurent axées sur le terrain, se sont intensifiés en 2022. C'est aussi l'année où ONU-Femmes a atteint 100 % de l'objectif d'amélioration de ses activités, afin que les ressources et les compétences spécialisées soient disponibles au plus près des besoins les plus criants. Le lancement du portail de la transparence de l'Entité a été une réalisation majeure dans la quête de transparence et d'excellence opérationnelle d'ONU-Femmes.

10. À l'aube de sa deuxième année de mise en œuvre et à l'approche de l'examen à mi-parcours de son Plan stratégique 2022-2025, l'Entité devra répondre à des besoins croissants cumulés et exécuter stratégiquement son triple mandat – normatif, de coordination et opérationnel – dans divers contextes afin que toutes les femmes et les filles, dans toute leur diversité, jouissent de l'ensemble des droits humains qui leur sont dus.

II. Principaux résultats en 2022

11. Au cours de la première année de son Plan stratégique 2022-2025, en collaboration avec un ensemble élargi de partenaires, ONU-Femmes s'est attachée à sauvegarder et à promouvoir les droits des femmes et des filles dans le cadre de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et a obtenu les premiers résultats suivants :



Cadres normatifs mondiaux et lois, politiques et institutions tenant compte des questions de genre

12. Soixante-deux pour cent des résolutions adoptées par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Conseil des droits de l'homme intégraient les questions de genre.

13. Cent cinquante-six politiques, stratégies et plans multisectoriels nationaux/locaux tenant compte de la dimension de genre ont été adoptés dans 42 pays.

14. Cent cinquante-sept lois ont été adoptées ou modifiées dans six régions pour faire progresser l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

15. La totalité (100 %) des équipes de pays des Nations Unies ont présenté des rapports (19) au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.



Financement de la promotion de l'égalité des genres

16. Soixante-quatre pays ont adopté des lois, des politiques, des budgets et des systèmes fiscaux tenant compte des questions de genre qui permettent aux gouvernements de mieux suivre et cibler les ressources publiques.

17. Deux cent cinquante-quatre partenaires gouvernementaux ont appliqué les connaissances, les compétences techniques et les capacités nouvellement acquises pour intégrer efficacement les questions de genre dans les lois, les politiques et les

normes fiscales, dans des domaines tels que la fiscalité, le commerce et la décentralisation.

18. Le Fonds pour la consolidation de la paix a dépassé son objectif de consacrer 30 % de son financement aux questions de genre, en allouant 47 % des ressources à des projets concourant à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes.



Normes sociales positives, notamment par la mobilisation des hommes et des garçons

19. Seize pays ont adopté des politiques visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles, qui insistent particulièrement sur la prévention, notamment en s'attaquant aux normes sociales préjudiciables.

20. Quarante-quatre programmes visant à prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles ont été élaborés et exécutés dans divers contextes afin de favoriser une évolution positive des normes sociales et de genre, notamment en faisant participer les hommes et les garçons ainsi que les institutions confessionnelles.



Accès équitable des femmes aux services, aux biens et aux ressources

21. Plus de 5 millions de femmes, notamment des survivantes de violences, des déplacées et des réfugiées, ont eu accès à des informations, des biens, des ressources et/ou des services par l'intermédiaire de plateformes et de programmes sur les moyens de subsistance, les services financiers, la protection sociale et l'aide juridique soutenus par ONU-Femmes.

22. Dans 34 pays, ONU-Femmes a élargi ses activités visant à prévenir et à combattre la violence sexuelle dans les espaces publics et/ou privés, en mettant l'accent sur de nouvelles initiatives multipartites sur le harcèlement sexuel dans 31 pays et des adaptations aux environnements urbains dans 18 pays.



Moyens d'expression et d'action et leadership des femmes

23. Plus de 140 initiatives mondiales ont été lancées pour aider les organisations de défense des droits des femmes, ainsi que les jeunes et les adolescentes, à mener l'appel en faveur de l'égalité des genres. Environ 59 millions de dollars ont été versés à des organisations de la société civile œuvrant pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, notamment dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies et du Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire.

24. Plus de 1 330 organisations de femmes locales et nationales dans 40 contextes de crise ont reçu une aide afin de pouvoir participer à la coordination humanitaire et aux processus de prise de décisions.



Production, analyse et utilisation de statistiques genrées et de données et de connaissances ventilées par sexe

25. Quarante-six mécanismes de coordination interinstitutions ont renforcé les systèmes statistiques. Le nombre de données utilisables dans le suivi des indicateurs de genre des objectifs de développement durable est ainsi passé de 42 % à 50 %.

26. Les systèmes statistiques de 43 pays exploitent les données sur le genre des objectifs de développement durable pour faciliter la prise de décisions stratégiques tenant compte des questions de genre.



Coordination du système des Nations Unies en faveur de l'égalité des genres

27. Trente-trois processus de consolidation de la paix incluant des jeunes femmes ont reçu un appui dans neuf pays en collaboration avec le FNUAP.

28. Quatre-vingt-sept pour cent des plans d'intervention humanitaire des équipes de pays pour l'action humanitaire collaborant avec ONU-Femmes intégraient des mesures en faveur de l'égalité des genres (soit mieux que l'objectif de 75 %).

29. Quarante-trois pour cent des programmes conjoints des Nations Unies en 2022 ont inclus l'objectif de développement durable no 5 ou des questions d'égalité des genres comme l'un de leurs principaux domaines d'intervention.

30. Soixante-seize équipes de pays des Nations Unies ont mis en œuvre le plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour les équipes de pays (contre 38 en 2020 et 61 en 2021).



Efficacité et efficience organisationnelles

31. Le portail de la transparence a été lancé afin de respecter les engagements d'ONU-Femmes en matière de transparence et de responsabilité de l'aide internationale.

32. Le nombre total de partenariats a augmenté de 35 %, ce qui a permis de diversifier la base de soutien de l'Entité et d'accroître sa capacité à susciter des changements durables et concrets.

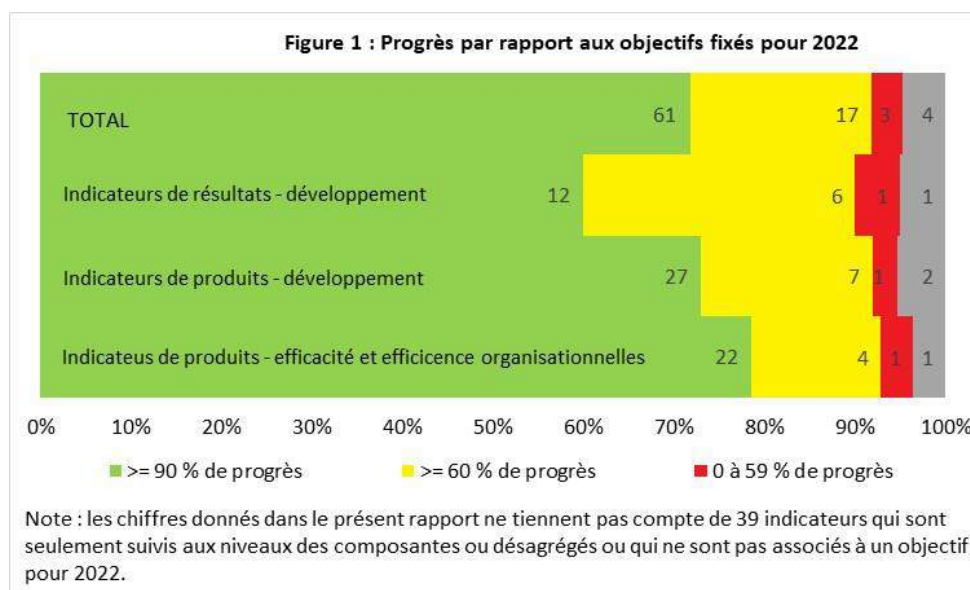
33. La totalité (100 %) des objectifs concernant l'application des recommandations issues des audits internes et externes ont été atteints.

Génération égalité

Convoqué par ONU-Femmes, le forum Génération égalité est la principale initiative mondiale visant à mobiliser la volonté politique et à accélérer les investissements et les actions en faveur de l'égalité des genres. Il a permis de recueillir plus de 2 700 engagements, suivis dans un tableau de bord public, de la part d'un large éventail d'acteurs dans 130 pays. D'après le premier rapport sur le dispositif d'application du principe de responsabilité concernant les questions de genre pour 2022 de l'initiative, près de 80 % des engagements sont en cours de mise en œuvre, notamment dans le cadre des six coalitions d'action et du Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire, et 60 % affichent un net progrès. Le prochain forum à mi-parcours, qui se tiendra en septembre 2023, constituera une étape décisive, les partenaires se réunissant pour exposer les progrès accomplis et mettre en lumière de nouveaux engagements audacieux.

III. Performances dans les domaines d'action

34. Au cours de la première année de mise en œuvre de son Plan stratégique 2022-2025, ONU-Femmes a aidé 100 pays et territoires, y compris des pays à revenu élevé, à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. L'Entité a obtenu de bons résultats (atteignant au moins 90 % de l'objectif fixé pour 2022) pour 77 % des indicateurs concernant les produits relatifs au développement sur lesquels on dispose de données (figure 1).



A. Domaine 1 : gouvernance et participation à la vie publique



Dépenses totales en 2022 :
81,61 millions de dollars

35. Les femmes continuent de subir des formes de discrimination multiples et croisées, leur voix n'est pas entendue dans la prise de décisions et les ressources pour la mise en œuvre de politiques tenant compte des questions de genre restent insuffisantes. Conformément à Notre Programme commun, ONU-Femmes a œuvré aux côtés de gouvernements, de la société civile et d'autres partenaires, notamment le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds monétaire international, l'Union interparlementaire et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), afin d'appuyer l'adoption de lois tenant compte des questions de genre, y compris des quotas de genre ancrés dans la législation, des politiques, des institutions et des mécanismes d'application du principe de responsabilité aux niveaux national et local.

36. Les progrès concernant les indicateurs 5.5.1 et 5.c.1 des objectifs de développement durable ont été lents. La proportion de femmes parlementaires est passée de 25,5 % en 2021 à 26,5 % en 2022, et la représentation des femmes au niveau local de 33,9 % à 34,3 %. Toutefois, le nombre de pays où les femmes sont représentées à 40 % ou plus dans les parlements a chuté de 32 à 29. D'après les données pour 2021, seuls 26 % des 105 pays déclarants disposent de systèmes complets permettant de suivre les allocations budgétaires en faveur de l'égalité des

genres. En 2022, ONU-Femmes a aidé 64 pays à renforcer la mise en œuvre de budgets tenant compte des questions de genre. L'Entité continuera de soutenir les stratégies clés que constituent une gouvernance tenant compte des questions de genre et la participation des femmes.

B. Domaine 2 : Financer l'autonomisation économique des femmes



Dépenses totales en 2022 :
67,84 millions de dollars

37. Le temps et le travail disproportionnés que les femmes consacrent aux soins non rémunérés et au travail domestique, la prédominance de l'emploi informel et le manque d'accès à l'inclusion financière et à la protection sociale entravent gravement leur autonomisation économique. Consciente de la lenteur des progrès et de l'absence de données sur les indicateurs 5.4.1, 8.3.1 et 1.3.1 des objectifs de développement durable, et profitant de l'attention qui a été prêtée à ces questions dans le contexte de la pandémie mondiale et de Notre Programme commun, en 2022, ONU-Femmes a codirigé les équipes spéciales interinstitutions sur le secteur informel, la protection sociale et les soins de l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes, et a aidé 30 pays à produire des données factuelles, des politiques et des programmes visant à transformer le secteur des services à la personne.

38. En collaboration avec la CEPALC et le Gouvernement argentin, ONU-Femmes a coorganisé la quinzième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes et a aidé 30 gouvernements à adopter l'engagement de Buenos Aires, qui érige les soins au rang de droit humain. En partenariat avec le Cabinet du Secrétaire général, ONU-Femmes a engagé un dialogue entre les entités des Nations Unies en vue d'élaborer une vision et une approche communes des soins.

39. Les activités d'ONU-Femmes sur le secteur informel se sont concentrées sur l'élargissement des perspectives de travail décent et d'entrepreneuriat pour les femmes. L'appui technique et l'engagement de l'Entité ont contribué à l'adoption de la Déclaration sur la construction d'un avenir plus durable, inclusif et résilient : libérer l'esprit d'entreprise des femmes dans la région de l'ASEAN, lors du Sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) qui s'est tenu en novembre 2022, par les dix États membres de l'ASEAN, réaffirmant leur engagement à promouvoir l'autonomisation économique des femmes. Le soutien d'ONU-Femmes dans 20 pays africains a amélioré l'accès des femmes au travail décent en favorisant une agriculture résiliente aux changements climatiques qui tient compte des questions de genre, l'entrepreneuriat des femmes et les achats tenant compte des questions de genre.

C. Domaine 3 : Élimination des violences faites aux femmes



Dépenses totales en 2022 :
92,87 millions de dollars

40. À la suite de la pandémie de COVID-19, la violence à l'égard des femmes et des filles reste alarmante dans les espaces privés et publics et en ligne, tandis que l'insécurité économique, la perturbation des moyens de subsistance et l'insuffisance des mécanismes de protection sociale continuent d'accroître la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence.

41. L'opposition croissante à l'égalité des genres se manifeste par la « normalisation » de la violence, y compris le refus de reconnaître la violence au sein du couple dans les cadres normatifs mondiaux, et les attaques contre les défenseuses des droits humains, les femmes handicapées et les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers et intersexes (LGBTQI+), dans le cadre de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

42. Il est essentiel d'adopter des approches intégrées visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles qui tiennent compte de la participation politique des femmes, de leur autonomisation et de leur résilience économiques, de leur protection sociale et du renforcement des partenariats par l'intermédiaire de plateformes telles que la Coalition d'action contre la violence fondée sur le genre du forum Génération égalité. ONU-Femmes relève les défis en renforçant les cadres juridiques et stratégiques, en élaborant des normes et des directives pour la collecte de données sur la violence à l'égard des femmes (y compris sur les indicateurs connexes des objectifs de développement durable), en collaborant avec des organisations de femmes et en renforçant les mesures de prévention et d'intervention, y compris les plans d'urgence élaborés conformément à Notre Programme commun.

D. Domaine 4 : Femmes et paix et sécurité, action humanitaire et réduction des risques de catastrophe



**Dépenses totales en 2022 :
105,11 millions de dollars**

43. La participation véritable des femmes est essentielle à la construction d'une paix durable et à la fourniture efficace de services humanitaires. Pourtant, les femmes ne représentaient que 13 % des négociateurs et 6 % des médiateurs dans les principaux processus de paix entre 1992 et 2019. Un changement radical est nécessaire pour concrétiser les engagements pris dans ce domaine. En 2022, l'appui d'ONU-Femmes aux femmes dans les conflits et les crises s'est intensifié. L'Entité a soutenu des initiatives axées sur les femmes, la paix et la sécurité et a fourni une analyse des conflits tenant compte des questions de genre et des évaluations rapides de la place réservée aux femmes dans de nombreux conflits et contextes humanitaires complexes, notamment en Afghanistan, en Ukraine et au Myanmar. ONU-Femmes a également mené des efforts multipartites pour favoriser l'adoption de huit plans d'action nationaux pour les femmes, la paix et la sécurité, produisant des résultats concrets pour les femmes et les filles dans le cadre de la consolidation de la paix.

44. L'Entité a mis l'accent sur l'analyse des questions de genre et a permis aux voix des femmes d'être mieux représentées dans les instances clés, allant du Conseil de sécurité aux équipes de pays pour l'action humanitaire. ONU-Femmes a promu la résilience des femmes face aux catastrophes dans 61 pays et a plaidé en faveur d'une augmentation des données ventilées et d'une meilleure compréhension des inégalités de genre dans le domaine des risques de catastrophes, pour combler les lacunes recensées lors de l'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai.

IV. Performances au regard de sept résultats systémiques

A. Résultat 1 : cadres normatifs mondiaux et lois, politiques et institutions tenant compte des questions de genre

Figure 2

Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022



45. ONU-Femmes continue d’être entité motrice de la réflexion et de la pratique sur l’égalité des genres, en aidant les États Membres à renforcer les normes mondiales et à les traduire en lois, politiques et institutions tenant compte des questions de genre au niveau national. Les progrès en ce sens sont en bonne voie, des résultats positifs ayant été obtenus pour tous les indicateurs ; le taux moyen de réalisation des produits était de 130 %. ONU-Femmes dirige l’Équipe spéciale interinstitutions sur la lutte contre la discrimination dans la législation, en réponse à l’appel à l’action en faveur des droits humains lancé par le Secrétaire général. Dans le cadre de son travail normatif, ONU-Femmes continue de fournir un appui technique aux organes intergouvernementaux et de mettre l’accent sur les synergies entre la réalisation de l’égalité des genres et le développement durable. Soixante-deux pour cent des résolutions adoptées par l’Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Conseil des droits de l’homme intégraient les questions de genre, dépassant ainsi l’objectif fixé.

46. Les efforts mondiaux se sont traduits dans les pays, où ONU-Femmes a continué d’aider les États membres à appliquer des normes mondiales, telles que la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes (CEDAW) et les résultats de la Commission de la condition de la femme, en apportant des connaissances, en menant des activités de sensibilisation et en fournissant une assistance technique. Dans 42 pays, l’Entité a apporté son soutien à l’élaboration des politiques et au développement des capacités, ce qui a permis l’adoption de 156

politiques, stratégies et plans multisectoriels tenant compte des questions de genre. Cet objectif a été partiellement atteint grâce à la facilitation de 961 dialogues multipartites avec des gouvernements, des organisations de femmes et d'autres parties prenantes dans divers domaines thématiques. La **Tunisie** a élaboré un plan de réduction des risques de catastrophe tenant compte des questions de genre qui donne la priorité aux besoins et au leadership des femmes ; quatre plans d'action nationaux supplémentaires sur les femmes, la paix et la sécurité, assortis de cadres de suivi, ont été adoptés, dont le plan d'action national révisé de l'**Ukraine** sur les femmes, la paix et la sécurité. La totalité (100 %) des équipes de pays des Nations Unies ont présenté des rapports (19) au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

47. Cent cinquante-sept lois visant à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ont été adoptées ou modifiées. La **Côte d'Ivoire**, le **Kosovo** et le **Népal** ont adopté une législation visant à mieux protéger les femmes contre la violence domestique et d'autres formes de violence. La mise en œuvre des conclusions concertées de la soixante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme a progressé grâce à l'adoption de nouvelles lois promouvant la représentation équilibrée des genres dans la prise de décisions en **République démocratique du Congo**, au **Honduras** et au **Malawi**.

48. Les partenaires gouvernementaux et de la société civile ont renforcé leurs capacités à faire émerger des législations, des politiques multisectorielles et des institutions tenant compte des questions de genre. Vingt-six organes nationaux de coordination de la lutte contre le sida ont renforcé leurs compétences spécialisées afin d'intégrer les questions de genre dans les stratégies, les budgets et les cadres d'indicateurs relatifs au VIH. La Commission de lutte contre le sida de la **Tanzanie** a ainsi inscrit dans son cadre stratégique multisectoriel des actions visant à transformer les normes favorisant les inégalités de genre.

49. Des partenariats solides avec les gouvernements, la société civile et le système des Nations Unies, la production de connaissances de pointe, l'établissement de normes mondiales sur les données relatives à la gouvernance locale et la programmation fondée sur des données factuelles ont permis d'enregistrer de bons progrès vers ce résultat, alors que les réactions hostiles aux droits des femmes dans le monde compromettent la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. ONU-Femmes continuera d'œuvrer aux côtés des gouvernements et d'autres acteurs pour s'attaquer aux inégalités structurelles, réformer les lois et politiques discriminatoires et faire progresser la participation des femmes aux fonctions de direction afin d'atteindre les groupes les plus défavorisés.

Action climatique

ONU-Femmes s'est attachée à concrétiser les retombées positives de l'égalité des genres et de l'action climatique pour le développement durable et la paix en exploitant ses compétences spécialisées sur les questions de genre, son pouvoir de mobilisation et ses partenariats multipartites. Elle a notamment soutenu l'adoption historique des conclusions concertées sur la réalisation de l'égalité des genres et l'avancement de toutes les femmes et de toutes les filles dans le contexte des politiques et des programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophes, lors de la soixante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, et d'amplifier les messages clés lors de la vingt-septième Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques,

notamment par l'intermédiaire de la Coalition d'action sur l'action des femmes en faveur de la justice climatique du forum Génération égalité.

B. Résultat 2 : financement de la promotion de l'égalité des genres

Figure 3

Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022



50. Un financement suffisant est une condition préalable à l'application de lois et de politiques tenant compte des questions de genre. Avec une marge de manœuvre budgétaire de plus en plus restreinte, les pays doivent utiliser les budgets existants de manière plus efficace et efficiente. En 2022, ONU-Femmes a amélioré l'intégration des questions de genre dans les cadres de financement, renforcé les capacités institutionnelles en matière de budgétisation tenant compte des questions de genre et amélioré la gestion des finances publiques.

51. Conformément à Notre Programme commun, ONU-Femmes a aidé les États Membres à renforcer les normes mondiales sur le genre et la fiscalité, dans le cadre du processus de suivi du financement du développement. En collaboration avec des partenaires, notamment des gouvernements, des institutions financières internationales (IFI) et la société civile, ONU-Femmes a réalisé des progrès considérables, atteignant ou dépassant tous les objectifs fixés pour 2022, avec un taux moyen de réalisation des produits de 121 %.

52. L'intégration des objectifs liés aux questions de genre dans les cadres financiers et budgétaires s'est traduite par une augmentation des dotations globales. En **Türkiye**, le Ministère du trésor et des finances a inscrit des objectifs dans son budget de fonctionnement pour 2022, prévoyant des allocations pour la participation des femmes au marché du travail, la scolarisation des filles et l'accès aux technologies numériques. En **Argentine**, avec l'appui technique d'ONU-Femmes, le budget national prévisionnel pour l'égalité des genres en 2023 représente 14,65 % du budget total, soit une progression nominale de 106 % par rapport à 2022.

53. L'augmentation de la demande mondiale d'assistance technique dans le domaine de la budgétisation tenant compte des questions de genre a permis de dépasser l'objectif fixé pour 2022 et de toucher 853 partenaires gouvernementaux nationaux et locaux, la société civile et les institutions de contrôle.

54. En **Inde**, un outil innovant de gouvernance en ligne a été développé pour suivre les allocations budgétaires en faveur de l'égalité des genres dans les ministères nationaux et quatre régions infranationales. En conséquence, il a été demandé de renforcer le soutien apporté à six régions infranationales et à 30 ministères centraux. Au **Kenya**, les administrations locales et la société civile ont donné la priorité à des services, y compris des activités professionnelles et des infrastructures accessibles, qui bénéficient aux personnes handicapées et aux femmes, et leur ont alloué des budgets.

55. ONU-Femmes a renforcé les capacités de 254 partenaires afin qu'ils puissent intégrer les questions de genre dans les lois, politiques et normes fiscales. L'Entité a réussi à renforcer la coordination entre les services gouvernementaux et avec les acteurs non étatiques pour favoriser une utilisation efficace des ressources existantes. Dans l'**État de Palestine**, le renforcement des capacités du Ministère de l'économie nationale et du Ministère des finances a permis la révision de la loi relative à la taxe sur la valeur ajoutée afin de soutenir les micro, petites et moyennes entreprises, en particulier les femmes entrepreneurs. En **Albanie**, ONU-Femmes, en partenariat avec le réseau européen PRISMA, a encouragé le dialogue entre le gouvernement et les femmes locales afin d'influer sur les processus de planification budgétaire dans cinq municipalités.

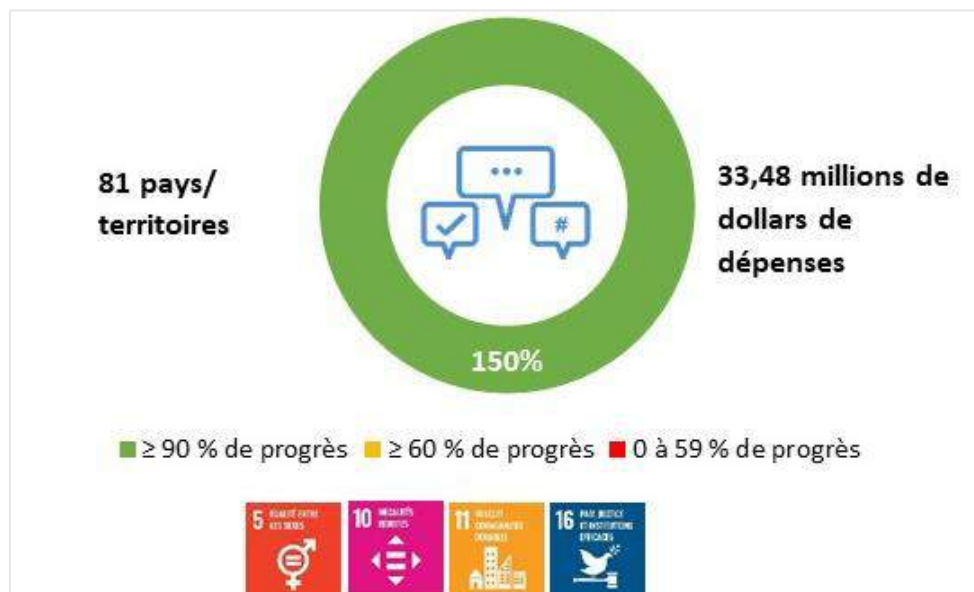
56. ONU-Femmes s'est associée avec succès au Fonds pour la consolidation de la paix, qui a dépassé son objectif de consacrer 30 % de son financement aux questions de genre, en allouant 47 % à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes au cours des deux dernières années. Le Fonds a lancé une nouvelle Initiative de promotion de l'égalité des sexes à titre pilote au **Guatemala**, en **Haïti**, au **Niger** et en **Gambie**, en allouant des ressources à des projets de consolidation de la paix tenant compte des questions de genre.

57. En mobilisant de nouvelles ressources financières pour la réalisation de l'objectif de développement durable 5, une collaboration entre le Bureau d'ONU-Femmes au **Kirghizistan** et des partenaires a abouti à l'émission de la première obligation destinée à promouvoir l'égalité des genres par Bank of Asia.

58. ONU-Femmes continuera de soutenir une approche gouvernementale globale du financement de l'égalité des genres en fournissant une assistance technique de grande qualité, en renforçant les capacités et en encourageant les partenariats inclusifs.

C. Résultat 3 : normes sociales positives, notamment par la mobilisation des hommes et des garçons

Figure 4
Progress par rapport aux objectifs fixés pour 2022



59. Conformément aux recommandations des évaluations internes et des examens externes, le Plan stratégique 2022-2025 d'ONU-Femmes comprend pour la première fois un axe consacré aux normes sociales positives. Des résultats positifs ont été obtenus pour tous les indicateurs mesurables dans le cadre de ce résultat, avec un taux de réussite moyen de 150 %. En 2022, ONU-Femmes a mené des examens systématiques de documents externes et de ses propres travaux, afin d'évaluer la situation et d'établir des bases de référence pour l'avenir. Les examens ont mis en lumière la richesse des approches innovantes, ainsi que les difficultés liées à la conception des interventions, y compris la mesure cohérente des résultats. L'Entité met de côté les campagnes de sensibilisation à grande échelle pour adopter des approches mesurables, globales et intersectionnelles, en renforçant les capacités internes et celles des partenaires à recenser les normes sociales en vigueur et à agir dans ce domaine.

60. Tout en se mettant en situation d'apprentissage, ONU-Femmes a progressé dans la réalisation des résultats, en particulier la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles. L'Entité a contribué à l'élaboration de 16 politiques portant sur différentes formes de violence à l'égard des femmes et des filles, en mettant particulièrement l'accent sur la prévention, aux niveaux national et infranational, notamment en **Argentine**, au **Cameroun** et au **Timor-Leste**. En partenariat avec l'OMS et le FNUAP, ONU-Femmes a renforcé les capacités des gouvernements et de la société civile dans 14 pays d'Afrique et d'Asie à élaborer une programmation fondée sur des données factuelles s'appuyant sur le cadre intitulé RESPECT des femmes : Prévenir la violence contre les femmes, qui fait de la transformation des normes sociales l'une des sept stratégies clés de la prévention.

61. ONU-Femmes a mobilisé de nouveaux secteurs pour aborder les normes sociales, notamment l'industrie minière au **Rwanda** et au **Chili** et le sport au **Brésil**, en **Argentine** et dans **le Pacifique**. Au **Brésil**, en collaboration avec le Comité international olympique, ONU-Femmes a utilisé le sport pour favoriser l'émergence

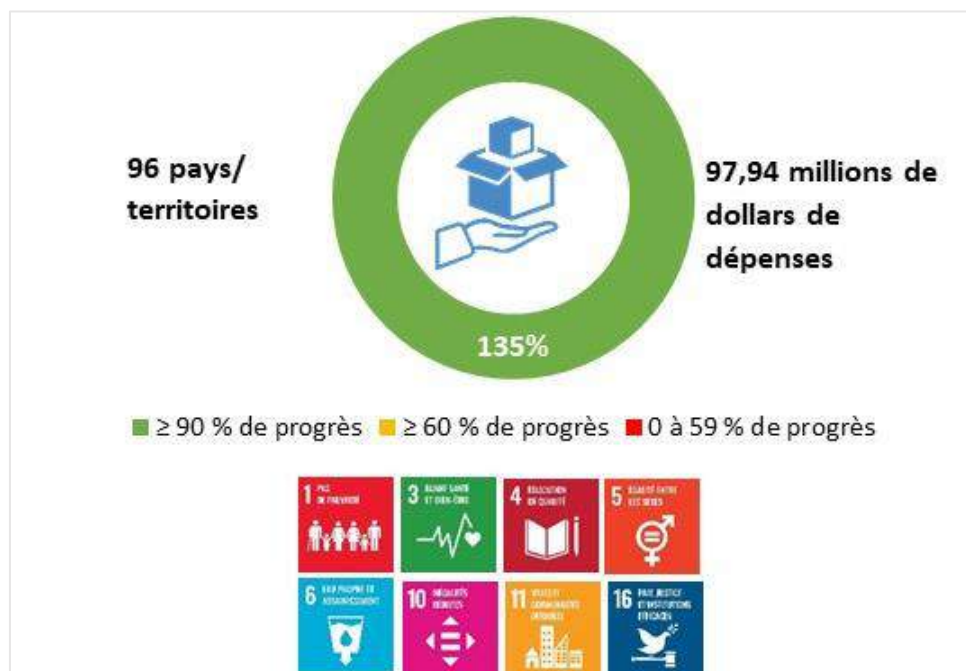
d'une génération de filles confiantes qui pourront être agentes de changement, en appliquant une méthodologie éprouvée mise au point avec l'organisation Women Win. Parmi les adolescentes participantes, 76 % se sont décrites comme des leaders, contre 53 % au départ. En 2022, en collaboration avec le secteur de la publicité, la plateforme **Unstereotype Alliance** a publié la deuxième édition de son étude sur les attitudes face à l'égalité des genres intitulée *Gender Equality Attitudes Study*, qui s'appuie sur des études de marché pour mesurer la prévalence des attitudes discriminatoires dans 20 pays, soit deux fois plus qu'en 2019.

62. ONU-Femmes applique des approches fondées sur des données factuelles pour mobiliser les hommes et les garçons comme partenaires de l'évolution des normes sociales. Dans le cadre d'un programme régional portant sur les responsabilités parentales en **Égypte**, au **Maroc** et dans l'**État de Palestine**, le nombre de femmes ayant déclaré que leurs partenaires masculins s'occupaient également des enfants a augmenté en moyenne, passant de 14,84 % en 2021 à 27,7 % en 2022. Dans le cadre de l'initiative Spotlight lancée par l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies, le Conseil des chefs traditionnels d'Afrique s'est publiquement engagé à abolir les pratiques traditionnelles préjudiciables. Les résultats obtenus sont notamment la réduction des mariages précoces au **Malawi** et des mutilations génitales féminines au **Libéria**. Au **Kenya**, les responsables locaux masculins ont contribué à favoriser des attitudes positives à l'égard des candidates et à accroître le nombre de représentantes élues en 2022 en créant des espaces sûrs pour la campagne et en assurant la sécurité des candidates et des bureaux de vote.

63. Une évaluation interne des activités d'ONU-Femmes sur les normes sociales est prévue pour 2023, sur la base des examens menés en 2022, afin de continuer à renforcer l'action de l'Entité dans ce domaine.

D. Résultat 4 : accès équitable des femmes aux services, aux biens et aux ressources

Figure 5
Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022



64. La fourniture de services essentiels, de biens publics et de ressources est fondamentale pour l'action, l'autonomie et le bien-être des femmes. Le manque de systèmes d'information administrative, la réduction de la marge de manœuvre budgétaire pour la protection sociale et l'accès inégal des femmes aux ressources entravent l'égalité des genres. Dans 41 des 47 pays ayant fourni des informations sur l'indicateur 5.a.1 des objectifs de développement durable, davantage d'hommes que de femmes possèdent des terres agricoles ou des droits sur ces terres. La programmation d'ONU-Femmes fondée sur des données factuelles a tenu compte de ces contraintes, et la plupart des objectifs associés aux indicateurs de ce résultat ont été dépassés, avec un taux moyen de réalisation des produits de 135 %. Ces bons résultats s'expliquent également par les partenariats solides de l'Entité et la coordination du système des Nations Unies, notamment dans le cadre des coalitions d'action du forum Génération égalité sur la justice et les droits économiques, l'action des femmes en faveur de la justice climatique et la violence fondée sur le genre.

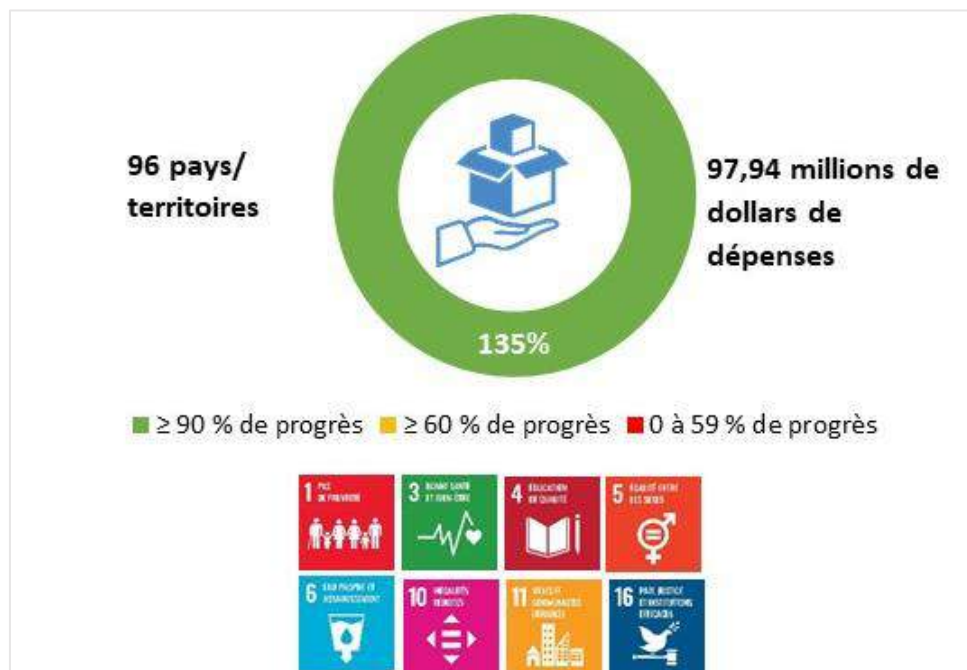
65. En 2022, ONU-Femmes a contribué à des systèmes, stratégies ou programmes multisectoriels favorisant l'accès équitable des femmes aux biens, services et/ou ressources dans 41 pays, en renforçant les capacités de 1 581 institutions, y compris le gouvernement, le secteur privé et la société civile, à fournir des biens, services et ressources, et en soutenant des plateformes et programmes bénéficiant à près de 5,1 millions de femmes et de filles. Au **Burundi**, en **Chine**, en **Égypte** et au **Kazakhstan**, les femmes ont augmenté leurs revenus et créé des emplois grâce à l'élargissement des services liés au développement des entreprises. Au **Rwanda**, 2 772 femmes rurales ont eu accès à des intrants agricoles et à des technologies résilientes aux changements climatiques dans le cadre du programme commun sur l'autonomisation économique des femmes rurales, exécuté en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM), et du Programme 3R sur les soins non rémunérés. Au **Kenya**, 270 femmes ont bénéficié des marchés publics. Au **Sénégal**, plus de 14 000 femmes ont acquis des compétences en matière d'entrepreneuriat et d'achats tenant compte des questions de genre. En **Afrique du Sud**, dix chefs d'entreprise se sont engagés à mettre en place un système de passation de marchés tenant compte des questions de genre. ONU-Femmes a aidé 2 465 organisations de femmes à contrôler la fourniture de biens, de services et de ressources, y compris la Fédération nationale des travailleurs domestiques du **Brésil** sur les services et les politiques de soins.

66. En 2022, ONU-Femmes est intervenue dans 31 pays pour soutenir l'élaboration et/ou la mise en œuvre de lignes directrices, de protocoles et de directives générales afin de renforcer les services essentiels destinés aux survivantes de la violence. Vingt-neuf pays ont déclaré avoir constaté une augmentation du nombre de femmes qui ont eu accès à des services après avoir subi des violences ou des discriminations. Au **Kirghizstan**, le renforcement de la législation, de la sensibilisation et des capacités du personnel judiciaire au cours des sept premiers mois de l'année 2022 a permis de multiplier par trois le nombre d'affaires de violence à l'encontre des femmes qui ont été portées devant les tribunaux, par rapport à l'année précédente. ONU-Femmes a mis en œuvre de nouvelles initiatives multipartites pour prévenir et combattre la violence sexuelle dans 34 pays, dont 31 ont mis l'accent sur le harcèlement sexuel et 18 ont adapté leur approche aux environnements urbains. L'Entité a également aidé 51 909 personnes dans le monde à accéder à la justice, dont 1 687 femmes ayant survécu à des violences sexuelles liées au conflit au **Kosovo**. Au **Bangladesh**, au **Cameroun**, en **Éthiopie**, au **Myanmar** et dans l'**État de Palestine**, plus de 145 000 femmes et filles, y compris des réfugiées et des déplacées, ont eu accès, avec l'appui d'ONU-Femmes, à une protection vitale, à des transferts en espèces et à des services liés aux moyens de subsistance.

67. ONU-Femmes entend intensifier cette programmation porteuse de transformation afin que davantage d'individus, d'institutions et d'organisations de femmes aient accès aux services, aux biens et aux ressources nécessaires pour améliorer leur vie, leurs moyens de subsistance et leur bien-être.

E. Résultat 5 : moyens d'expression et d'action et leadership des femmes

Figure 6
Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022



68. En 2022, les menaces et les attaques contre les femmes dans la vie publique ont augmenté. ONU-Femmes a bien progressé dans cet important domaine de résultats en 2022, avec un taux de réalisation global de 125 %. Entre mai 2021 et avril 2022, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a recensé 172 incidents concernant des représailles et des actes d'intimidation ayant visé des femmes, des filles, des défenseuses des droits humains, des femmes qui œuvrent à la consolidation de la paix et d'organisations de la société civile, au motif qu'elles avaient coopéré avec l'Organisation des Nations Unies. ONU-Femmes a appuyé 32 mesures juridiques, politiques et programmatiques pour lutter contre la violence à l'égard des femmes en politique et dans la vie publique. L'Entité s'est associée au HCDH et au Groupe de travail des organisations non gouvernementales sur les femmes et la paix et la sécurité pour tenir une consultation sur la protection des défenseuses des droits humains dans les conflits, qui a alimenté le premier débat public du Conseil de sécurité sur la question.

69. À l'échelle mondiale, en 2022, seules 56 % des femmes âgées de 15 à 49 ans pouvaient prendre leurs propres décisions en ce qui concerne les rapports sexuels, l'utilisation de contraceptifs et le recours aux soins de santé (indicateur 5.6.1 des objectifs de développement durable). Les progrès étant au point mort, il faut accélérer les efforts pour atteindre les objectifs, respecter les engagements et surmonter les résistances qui empêchent la réalisation de la santé sexuelle et procréative et des

droits connexes des femmes. ONU-Femmes continuera de collaborer avec des partenaires multipartites pour accélérer les progrès par l'intermédiaire de la Coalition d'action pour l'autonomie corporelle et les droits en matière de santé sexuelle et procréative du forum Génération égalité, qui a recueilli plus de 400 engagements d'action dans 64 pays.

70. D'après le Comité d'aide au développement de l'OCDE, l'aide bilatérale ciblant l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes s'élevait à 55,2 milliards de dollars en 2021. Sur ce montant, 12,2 milliards de dollars ont été acheminés vers ou par l'entremise d'organisations de la société civile, soit une progression de 8 % par rapport à l'année précédente. Cependant, l'accès limité des organisations de femmes aux financements de base et pluriannuels persiste, mettant en péril leur durabilité. En 2022, ONU-Femmes a lancé plus de 140 campagnes mondiales de sensibilisation et de mobilisation des ressources et a déboursé 59 millions de dollars, notamment dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, de l'Initiative Spotlight et du Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire, pour soutenir les organisations de la société civile qui œuvrent à la promotion des droits des femmes, des jeunes et des adolescentes.

71. ONU-Femmes a aidé les organisations de femmes de la société civile de plus de 40 pays, notamment en **Afghanistan**, au **Burundi**, au **Mali**, au **Yémen**, en **Ukraine** et au **Venezuela**, à participer véritablement et en toute sécurité à l'élaboration des politiques, aux processus politiques et de paix, à l'action humanitaire, à l'intervention en cas de catastrophes et à la prise de décisions socioéconomiques. Plus de 1 330 organisations de femmes locales et nationales dans 40 contextes de crise ont reçu un appui afin de pouvoir participer à la coordination de l'aide humanitaire et de l'aide aux réfugiés et aux processus de prise de décisions.

72. ONU-Femmes a créé des cadres de jeunes leaders réunissant plus de 86 000 femmes et filles et 3 148 organisations de la société civile – dont plus de 50 % agissent pour mettre fin à la violence contre les femmes – augmentant leurs capacités à participer véritablement à la vie publique et à la prise de décisions conformément aux priorités de Notre Programme commun. Plus de 7 000 femmes politiques et candidates potentielles ont amélioré leurs compétences dans les domaines de la planification de campagne, de la communication, de la sensibilisation des électeurs et du réseautage, notamment en **Papouasie-Nouvelle-Guinée** dans le cadre de l'Académie politique pour les femmes, créée par ONU-Femmes et l'Institut politique du leadership et de la gouvernance.

73. L'égalité des genres ayant régressé, une action énergique est nécessaire en 2023 pour inverser les tendances négatives, protéger les droits des femmes et des filles et soutenir la société civile et les mouvements sociaux qui promeuvent l'égalité des genres.

Ne laisser personne de côté

- En **Colombie**, conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, ONU-Femmes, en collaboration avec le FNUAP et l'UNICEF, a renforcé les capacités des femmes handicapées à participer à la planification des politiques publiques, en mettant l'accent sur le nouveau plan national de développement pour 2022-2026, ce qui a permis d'y intégrer le handicap et les questions intersectionnelles.
- Au **Népal**, en collaboration avec le PNUD et l'OMS, ONU-Femmes a intégré le handicap dans la gouvernance et la planification locales, et encouragé la participation des femmes et d'autres groupes qui sont

souvent laissés de côté, notamment les personnes handicapées, dans les consultations stratégiques et budgétaires.

- L'Entité a dirigé un effort interinstitutionnel visant à renforcer les capacités des équipes de pays des Nations Unies à intégrer le principe consistant à « ne laisser personne de côté », l'égalité des genres et les droits humains dans les analyses communes de pays et les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et lancer un cours en ligne en collaboration avec l'École des cadres du système des Nations Unies.
- Dans le cadre d'un programme de travail contre rémunération proposées en collaboration avec le PAM, une plateforme de décaissement basée sur la chaîne de blocs et la technologie OneCard en **Jordanie** a bénéficié à 1 732 réfugiées et femmes de la communauté d'accueil.
- Dans 12 pays, les femmes vivant avec le VIH ont éclairé l'élaboration de politiques, stratégies et lois nationales sur le VIH tenant compte des questions de genre.
- Au **Guatemala**, ONU-Femmes a contribué à élargir les adhésions à la plateforme des femmes autochtones et à renforcer la participation aux dialogues politiques et sociaux au plus haut niveau.
- Au **Niger**, ONU-Femmes s'est associée à 60 organisations de la société civile pour suivre la question de la protection des droits des migrantes, renforcer la politique migratoire nationale et appuyer la ratification et l'application de la Convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques de l'Organisation internationale du Travail.

F. Résultat 6 : production, analyse et utilisation de statistiques genrées, de données ventilées par sexe

Figure 7
Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022



74. ONU-Femmes a contribué à améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des statistiques, des données et des connaissances sur les questions de genre afin de favoriser le changement, même s'il reste encore une grande marge de progrès. En 2022, l'Entité a atteint un taux de réalisation global de 84 % pour ce résultat.

75. En tant que principale entité des Nations Unies dirigeant les efforts visant à accroître la production, l'utilisation et la diffusion des données sur le genre, en 2022, ONU-Femmes a favorisé l'intégration de données et de statistiques sur le genre dans 23 plans et stratégies nationaux. Aujourd'hui, environ la moitié des données nécessaires au suivi des indicateurs de genre des objectifs de développement durable sont disponibles, signe de progrès importants, mais aussi de lacunes persistantes. Tous les indicateurs de l'objectif de développement durable 5 sont systématiquement inclus dans le suivi des objectifs de développement durable, notamment les indicateurs 5.2.1 sur la violence au sein du couple à l'égard des femmes et 5.5.1b sur la représentation des femmes dans les administrations locales, qui sont maintenant tous deux de niveau I. Des progrès ont également été réalisés sur d'autres indicateurs dont ONU-Femmes est responsable, tels que les indicateurs 5.1.1, 5.4.1, et 5.c.1.

76. Quarante-trois pays ont exploité des statistiques, des analyses et des recherches pertinentes sur le genre pour éclairer l'élaboration de politiques et la prise de décisions. Au **Viet Nam**, la disponibilité de données ventilées a permis à ONU-Femmes de débloquer des subventions d'urgence en espèces en faveur des ménages dirigés par des femmes qui ont été touchés par les inondations afin de leur permettre de retrouver leurs moyens de subsistance. Au **Kenya**, l'Entité a aidé le Bureau national de statistique à mener la toute première enquête sur les budgets-temps dans le pays et a exploité les données pour réaliser une évaluation des besoins en soins, qui a servi de base à l'élaboration de la toute première politique nationale du gouvernement dans ce domaine.

77. Au niveau mondial, tout au long de l'année 2022, ONU-Femmes a également contribué à l'établissement de normes et de lignes directrices pour la collecte et l'analyse des données. Les lignes directrices définies dans le cadre du programme conjoint d'ONU-Femmes et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur les données relatives à la violence à l'égard des femmes et le cadre de mesure des meurtres de femmes et de filles liés au genre, élaboré en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et approuvé par la Commission de statistique, sont testées et utilisées par les pays pour combler les lacunes concernant des données essentielles dans ces domaines.

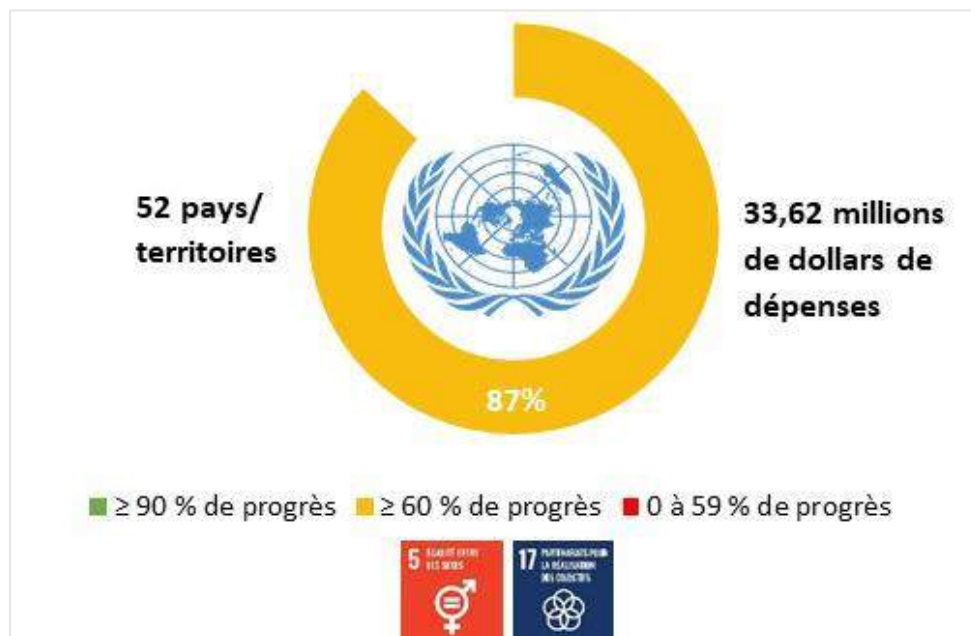
78. En collaboration avec DRR Dynamics, ONU-Femmes a mis au point l'outil Women's Resilience to Disasters Policy Tracker, qui permet l'analyse et le suivi des progrès réalisés dans les 193 États Membres concernant les lois, les politiques, les stratégies et les plans tenant compte des questions de genre liés à la réduction des risques de catastrophe, aux changements climatiques et à la résilience. Le rapport annuel sur le dispositif d'application du principe de responsabilité concernant les questions de genre, établi chaque année par ONU-Femmes au nom du Groupe de référence pour les questions de genre du CPI, est le seul mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la politique du CPI concernant le genre et de ses engagements dans les situations de crise. Le rapport, qui couvre l'exécution au niveau mondial et sur le terrain, est un outil de sensibilisation essentiel qui permet au CPI de mettre en lumière la question de l'égalité des genres et d'améliorer la cohérence et les résultats à l'échelle du système.

79. En sa qualité de secrétariat du Comité permanent sur les femmes et la paix et la sécurité, ONU-Femmes a dirigé une équipe spéciale afin de renforcer le cadre de suivi des Nations Unies sur cette question. Le processus consultatif a incité les entités à mieux intégrer les femmes, la paix et la sécurité dans leurs plans stratégiques et leurs cadres de résultats. Les données collectées et analysées par l'Entité ont renforcé la base factuelle, et alimenté les rapports annuels du Secrétaire général sur les tendances et les progrès dans le domaine des femmes, de la paix et de la sécurité, les délibérations du Conseil de sécurité et l'élaboration de politiques et de programmes connexes, ainsi que les décisions du Comité exécutif.

80. ONU-Femmes a continué de suivre les tendances d'un large éventail d'indicateurs relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. En collaboration avec les organismes des Nations Unies et les institutions financières internationales, ONU-Femmes a mobilisé plus de 46 mécanismes de coordination interinstitutions sur les statistiques genrées, produisant des données et des connaissances essentielles pour les activités de suivi et d'application du principe de responsabilité et la mise en œuvre des objectifs de développement durable aux niveaux national et mondial, dont le rapport annuel du Secrétaire général sur les objectifs mondiaux.

G. Résultat 7 : coordination du système des Nations Unies en faveur de l'égalité des genres

Figure 8
Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022



81. Pour la première fois, ce résultat englobe les progrès du développement dans des domaines thématiques spécifiques découlant du mandat de coordination d'ONU-Femmes, qui consiste à promouvoir l'intégration de l'égalité des genres dans les résultats et les activités de l'ensemble du système des Nations Unies, en s'appuyant sur des dispositifs d'application du principe de responsabilité robustes.

82. L'appui d'ONU-Femmes, en sa qualité de membre des équipes de pays pour l'action humanitaire et de chef de file des groupes de travail sur l'égalité des genres dans l'action humanitaire, a permis de dépasser l'objectif fixé pour 2022 concernant les plans et stratégies d'intervention des équipes de pays intégrant l'égalité des genres, avec un taux de couverture de 87 % (objectif de 75 %). L'inclusion récente d'ONU-Femmes en tant que membre du Comité permanent interorganisations représente une occasion importante de capitaliser sur ces réalisations.

83. Dans le cadre de l'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai, ONU-Femmes a travaillé en étroite collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR), le FNUAP, 47 autres entités des Nations Unies, ainsi que 486 organisations de femmes dans les 61 pays où l'approche fondée sur la résilience des femmes face aux catastrophes est appliquée, afin que les États Membres s'engagent à élaborer un plan d'action pour l'égalité des genres en vue de la mise en œuvre du Cadre de Sendai.

84. ONU-Femmes s'est associée au Cabinet du Secrétaire général, au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, au HCDH et au PNUD pour développer les connaissances et la sensibilisation au niveau mondial sur les mesures temporaires spéciales et les quotas de genre afin de faire progresser la mise en œuvre de l'appel à l'action en faveur des droits humains lancé par le Secrétaire général et de Notre Programme commun. Grâce à une équipe spéciale interinstitutions sur les mesures temporaires spéciales, la coordination du système des Nations Unies et la

sensibilisation de haut niveau sur les mesures temporaires spéciales ont été renforcés, tandis que la fourniture de conseils techniques et de bonnes pratiques comparatives a éclairé les discussions parlementaires sur l'adoption de projets de loi sur les quotas au **Libéria** et en **Sierra Leone**. Les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité ont progressé sur 11 mesures énoncées dans les directives données par le Secrétaire général en 2019, y compris l'amélioration de l'accès d'intervenantes issues de la société civile, négocié par ONU-Femmes, au Conseil de sécurité et à la Commission de consolidation de la paix.

85. Dans le cadre de l'initiative H6/Toutes les femmes, tous les enfants, ONU-Femmes a mené des efforts interinstitutions pour supprimer les obstacles liés au genre, qui ont aidé les femmes à accéder aux services de santé sexuelle et procréative dans huit pays d'Afrique.

86. ONU-Femmes a apporté un concours fructueux à l'intégration des questions de genre dans les processus des analyses communes de pays/plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable – 50 % des équipes de pays des Nations Unies qui ont élaboré des plans-cadres en 2022 y ont inscrit un résultat concernant l'égalité des genres.

87. Le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes 2.0 a continué de progresser : 73 entités des Nations Unies ont établi un rapport sur le plan d'action et 76 équipes de pays des Nations Unies ont présenté leurs résultats concernant l'intégration des questions de genre. Par rapport à 2021, 74 % des évaluations applicables au plan d'action ont satisfait ou dépassé les exigences, soit une amélioration de 4 points.

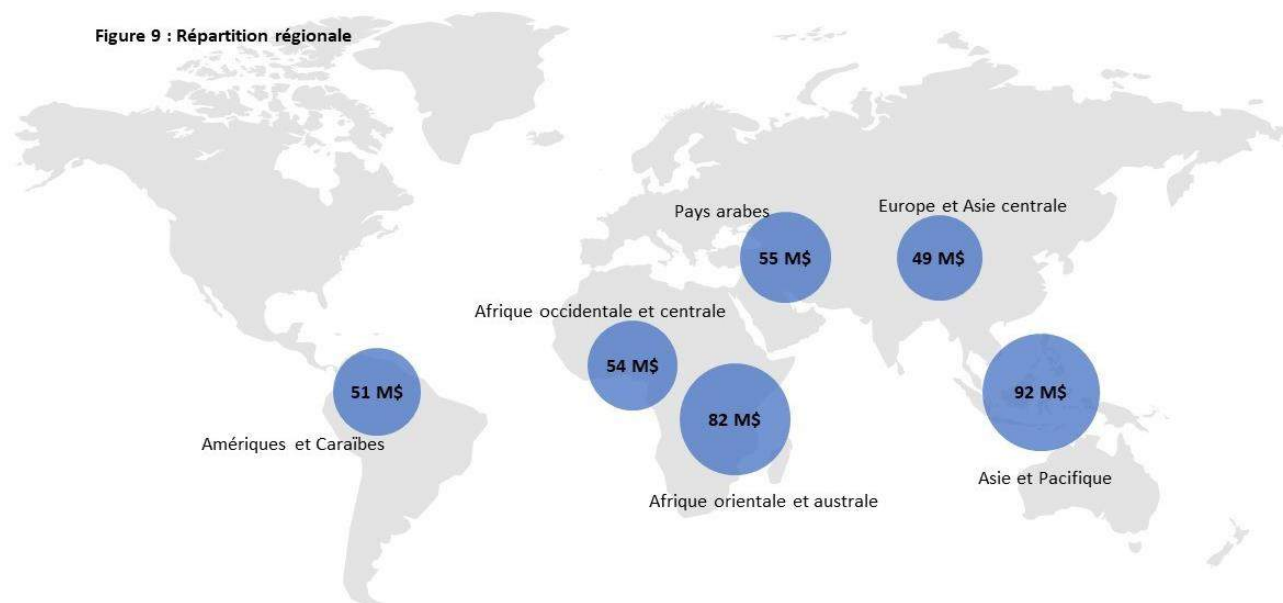
88. L'application du Marqueur pour l'égalité des genres continue de s'étendre. Elle a reçu un coup de pouce significatif en 2022 lorsque le Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat a adopté cet outil de suivi comme norme pour les données financières de l'Organisation des Nations Unies destinées à l'établissement de rapports à l'échelle du système. Le dispositif d'application du principe de responsabilité du système des Nations Unies dans le domaine du financement de l'égalité des genres s'en est trouvé renforcé.

89. À l'avenir, ONU-Femmes intensifiera considérablement ses activités pour coordonner l'appui tenant compte des questions de genre que le système des Nations Unies apporte aux États Membres dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

H. Dépenses et types de contribution

90. En 2022, les dépenses totales se sont élevées à 540,3 millions de dollars. En termes de répartition géographique, les dépenses les plus élevées ont été enregistrées en Asie et dans le Pacifique (92,1 millions de dollars), suivie de l'Afrique orientale et australe (82,3 millions de dollars) (figure 9).

Figure 9
Répartition régionale



91. Sur le plan thématique, l'accès équitable des femmes aux services, aux biens et aux ressources est le domaine de résultats où les dépenses ont été les plus élevées (97,9 millions de dollars), suivi des cadres normatifs mondiaux et des lois, politiques et institutions tenant compte de la dimension de genre (90,6 millions de dollars).

92. En ce qui concerne le type de services fournis, des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique ont continué d'être menées dans la plupart des pays, de même que des activités de sensibilisation et de mobilisation sociale (78 pays et 77 pays, respectivement).

V. Renforcement de la performance institutionnelle

93. Consciente que le renforcement de l'efficacité et de l'efficacité organisationnelles est essentiel pour obtenir des résultats à grande échelle dans la réalisation de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes, ONU-Femmes a continué de mettre l'accent sur l'excellence opérationnelle. À cette fin, en 2022, l'Entité a lancé l'examen trimestriel, un outil interne de gestion de la performance portant sur l'efficacité et l'efficacité organisationnelles, qui améliore les résultats et encourage une culture dynamique de gestion et de prise de décisions, permettant une plus grande réactivité et une plus grande agilité.

94. Au cours de la première année du Plan stratégique 2022-2025, ONU-Femmes a obtenu de bons résultats (à 10 % près de l'objectif fixé pour 2022) sur 81 % des indicateurs d'efficacité et d'efficacité organisationnelles.

A. Produit 1 : garantir une organisation responsable grâce à une performance axée sur des principes

Figure 10
Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022

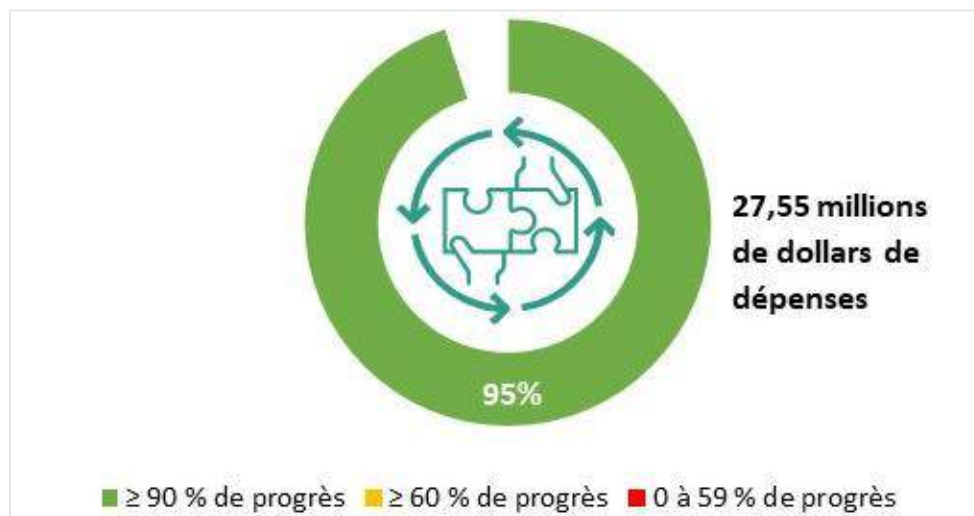


95. ONU-Femmes est une organisation responsable et digne de confiance qui gère ses ressources avec intégrité. En 2022, l'Entité a obtenu pour la onzième fois consécutive une opinion sans réserve des auditeurs. Des efforts ont été entrepris pour consolider la deuxième ligne de défense, renforcer la gestion des risques en déployant la toute première déclaration relative à l'appétence pour le risque ; renforcer l'engagement en faveur de la transparence en lançant le portail de la transparence et continuer de publier des informations à ce sujet dans le cadre de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) ; et mettre au point un nouveau mécanisme d'application des recommandations des auditeurs. L'année 2022 a été importante en raison du déploiement du nouveau progiciel de gestion intégré Quantum. Ces changements ont permis d'obtenir des résultats positifs dans l'application des recommandations des auditeurs en suspens (atteignant les deux objectifs de 15 % fixés pour les recommandations internes et externes) et dans la gestion des risques de l'entreprise. Malgré une dynamique positive, ONU-Femmes n'a pas atteint tous les objectifs fixés et s'attachera à redoubler d'efforts pour y parvenir en 2023.

96. ONU-Femmes a continué de respecter les objectifs fixés pour la mise en œuvre des ressources, la sécurité et la sûreté, et les normes du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes.

B. Produit 2 : promouvoir les partenariats et la mobilisation des ressources ; agir efficacement pour obtenir des résultats à grande échelle

Figure 11
 Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022



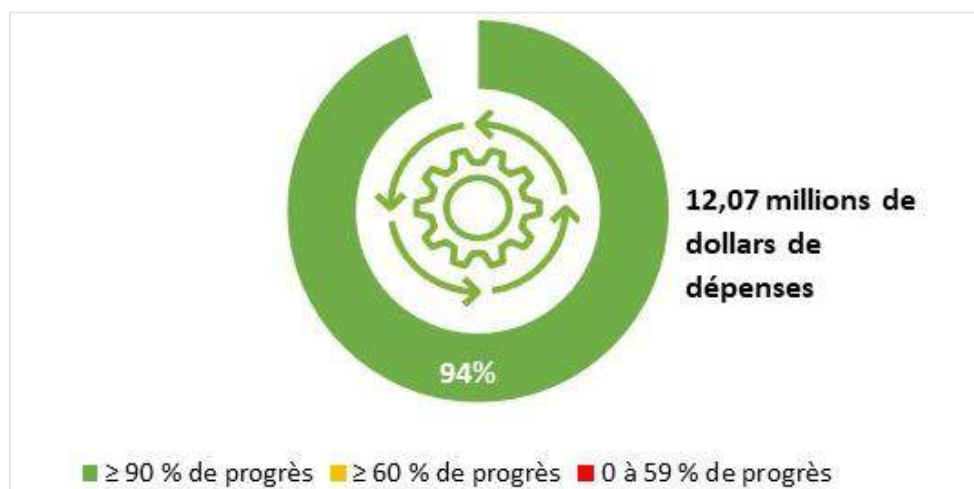
97. ONU-Femmes continue d'exploiter et d'élargir efficacement ses partenariats, ses communications et ses activités de sensibilisation, en renforçant son image de marque et les relations avec les partenaires afin de mobiliser davantage de soutien en faveur de l'égalité des genres et d'obtenir des ressources durables pour l'exécution de son mandat.

98. En 2022, ONU-Femmes a développé le nombre de partenariats actifs avec les secteurs public et privé et la collaboration avec les institutions financières internationales et les partenaires non traditionnels, y compris en mobilisant des dons individuels en faveur de l'égalité des genres. Les comités nationaux d'ONU-Femmes ont collecté 49 % de plus en 2022, par rapport à l'année précédente (50 % provenant de dons individuels). L'Entité a considérablement resserré ses liens avec divers jeunes et adolescents dans sa programmation, en travaillant en étroite collaboration avec les coordonnateurs et coordonnatrices pour les questions relatives à la jeunesse dans les pays de programme des six régions.

99. Malgré les difficultés au niveau mondial, notamment la régression des droits des femmes, ONU-Femmes a reçu le soutien continu de 188 partenaires (contre 179 en 2021), et 21 partenaires gouvernementaux se sont engagés à lui assurer un financement pluriannuel (17 en 2021). L'Entité a reçu [545,4] millions de dollars de contributions, dépassant le seuil de 500 millions de dollars pour la quatrième année consécutive, qui demeure toutefois inférieur à l'objectif. ONU-Femmes a enregistré sa première baisse des contributions volontaires en 2022, qui reste cependant minime (<1 %) et s'explique en grande partie par des taux de change défavorables et à des paiements tardifs liés à la réorientation des priorités de l'aide. Toutefois, les ressources ordinaires ont chuté de 7 % par rapport à l'année précédente, portant le rapport entre les ressources ordinaires et les autres ressources à 28,1 % – une tendance à la baisse défavorable qu'il convient d'inverser.

C. Produit 3 : accélérer la transformation opérationnelle

Figure 12
Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022



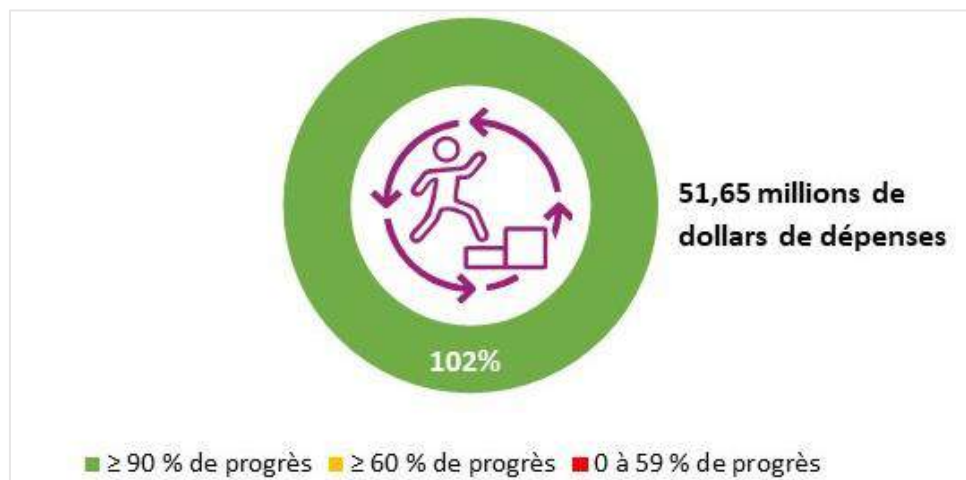
100. Une transformation importante figure dans le Plan stratégique 2022-2025, à savoir la détermination renouvelée d'ONU-Femmes à mettre l'accent sur les résultats sur le terrain et la prestation de services axée sur le terrain, en faisant en sorte ce que les ressources, les compétences spécialisées et l'autorité soient disponibles aux niveaux régional et national. Si ONU-Femmes a atteint son objectif de 73,5 % concernant la réorientation des postes vers le terrain, l'Entité n'a pas atteint les objectifs relatifs à la durabilité des bureaux de pays. Il faudra mener des efforts ciblés pour gérer activement la présence mondiale et garantir des ressources durables au niveau des pays en mettant à nouveau l'accent sur le recouvrement des coûts, en s'appuyant sur une nouvelle politique en la matière qui sera publiée au début de 2023.

101. Les objectifs ont été dépassés concernant les initiatives d'échange de connaissances interrégionales (17) et atteints s'agissant de l'amélioration des processus opérationnels (5).

102. ONU-Femmes continue de faire la preuve de son engagement à fournir des services au cœur du système des Nations Unies, en utilisant davantage les locaux communs, à hauteur de 72 %, dépassant ainsi l'objectif de 71 % fixé pour l'indicateur issu de l'examen quadriennal complet.

D. Produit 4 : favoriser la diversité et développer les capacités du personnel et promouvoir une culture inclusive à ONU-Femmes

Figure 13
Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022



103. Le Plan stratégique 2022-2025 d'ONU-Femmes intègre pour la première fois des indicateurs spécifiques sur l'autonomisation des personnes – englobant les ressources humaines, les opérations, la diversité et l'inclusion, ainsi que la préservation et le bien-être du personnel.

104. Dans les rapports continus faits au Conseil d'administration, ONU-Femmes a réaffirmé que la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel et la lutte contre ces fléaux demeuraient sa priorité. Outre la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel en interne, ONU-Femmes a continué de participer aux travaux interinstitutions, notamment en fournissant un appui technique à l'Équipe spéciale du Conseil des chefs de secrétariat sur le harcèlement sexuel afin de l'aider à promouvoir une approche centrée sur les victimes, encourager un changement de comportement, mesurer des données et des résultats et renforcer la coopération.

105. Les formations ont été élargies à l'ensemble du personnel, notamment sur les relations sur le lieu de travail et les normes de conduite, le perfectionnement des cadres (l'objectif de 90 % des cadres supérieurs participant à ce type programme au cours de leurs deux premières années en poste a été atteint), les évaluations à 360 degrés et le coaching pour 200 cadres, et l'intégration du handicap. Les objectifs fixés en matière d'accélération des recrutements et de diversité ont également été atteints.

106. Afin d'améliorer l'inclusion des personnes handicapées, ONU-Femmes a progressivement amélioré l'accessibilité dans les lieux d'affectation, y compris au siège. Elle a encouragé la collaboration et la coordination entre les entités des Nations Unies pour traiter l'intersectionnalité du genre et du handicap, en convoquant le Groupe de travail interorganisations sur l'égalité des genres et l'inclusion du handicap. ONU-Femmes a aidé plus de 20 initiatives de programmation conjointe et de sensibilisation à l'intégration du handicap menées par les équipes de pays des Nations Unies en fournissant des orientations générales et une assistance technique.

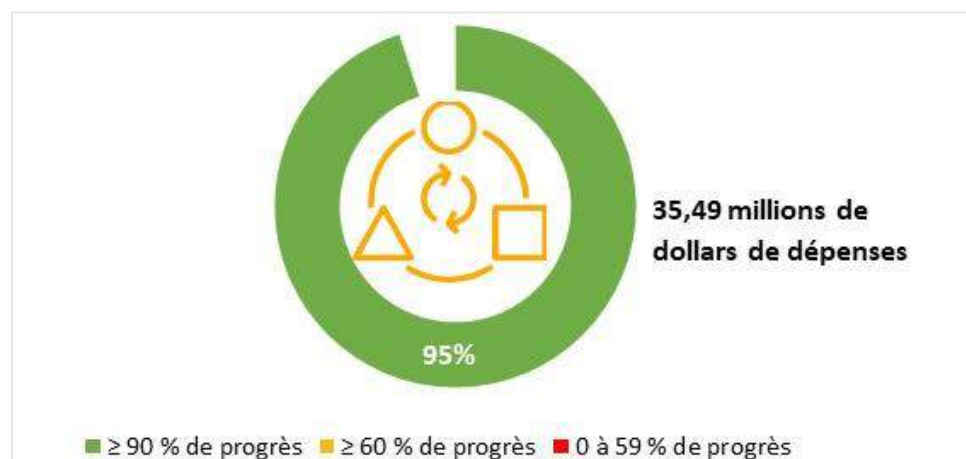
E. Produit 5 : des produits, services et processus normatifs, opérationnels et de coordination efficaces

107. ONU-Femmes réalise son mandat en exécutant efficacement ses processus opérationnels, notamment en améliorant la normalisation des produits et services. Le système de suivi des services est essentiel pour garantir qu'il sera répondu rapidement aux demandes d'assistance. Le temps de réaction moyen de l'Entité à une première demande était de 1,3 jour (dépassant l'objectif de 1,5 jour). ONU-Femmes a également renforcé la planification stratégique aux niveaux mondial, régional et national en rationalisant divers processus de planification et de suivi.

108. ONU-Femmes a continué d'exploiter des évaluations de grande qualité pour produire des données factuelles et des enseignements, favorisant ainsi l'apprentissage institutionnel et la prise de décisions dans l'organisation. En 2022, 86 % des évaluations achevées (toujours en deçà de l'objectif de 90 %) ont été jugées « bonnes et plus » sur la base d'une évaluation externe. L'Entité a participé à 33 évaluations conjointes, soit 29 % du total des évaluations menées tout au long de l'année, dont deux évaluations indépendantes à l'échelle du système et plusieurs évaluations de plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable dans différentes régions.

Figure 14

Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022



Mobilisation et gestion des partenaires de réalisation

ONU-Femmes continue d'intensifier la mobilisation des partenaires, notamment dans le domaine du renforcement des capacités, de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et l'harmonisation des pratiques. En 2022, ONU-Femmes a rejoint le portail des partenaires de l'ONU, collaborant au renforcement harmonisé des capacités des partenaires concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.

Les partenaires de réalisation, y compris les entités gouvernementales et les organisations de la société civile, sont un élément essentiel de l'exécution du triple mandat d'ONU-Femmes. Les programmes sont élaborés dans le cadre de processus consultatifs avec les partenaires aux niveaux national, multinational ou régional. Les partenaires de réalisation sont ensuite recensés dans le cadre d'appels à

propositions/expressions d'intérêt transparents, concurrentiels et ouverts. Le portail des partenaires de l'ONU sert également de plateforme aux organisations de la société civile qui souhaitent collaborer avec l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de possibilités de partenariat, et accroît la transparence et l'accessibilité à ONU-Femmes.

VI. Éléments d'un projet de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

- a) prendre note du Rapport de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) sur les progrès accomplis dans l'exécution du Plan stratégique 2022-2025, et féliciter ONU-Femmes pour son excellente performance à ce jour ;
- b) saluer la contribution d'ONU-Femmes aux travaux du système des Nations Unies pour le développement et l'action ciblée qu'elle y mène pour garantir que l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes occupent une place centrale dans le programme de développement durable, notamment dans les plans-cadres de coopération ;
- c) prendre note avec inquiétude du manque de ressources ordinaires, inciter tous les pays qui en ont la possibilité à augmenter leurs contributions volontaires de manière à assurer la mise en œuvre totale et efficace du Plan stratégique 2022-2025, et encourager la conclusion de partenariats renforcés à cet égard ;
- d) décider de transmettre le rapport au Conseil économique et social.